

## Procès-verbal de la séance du jeudi 24 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mars à vingt heures trente, le Conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Claude REILHES, Maire.

Présents : M. Claude REILHES, Mme Sandrine NARDI, Mme Maryse TEQUI, M. Damien WEISSE, Mme Stéphanie GRENARD, M. Stéphane ROUX, Mme BOZOVIC Ninoslava, M. BOYER Christophe, M. LANGE Sébastien

Absent : M. JOULIE Frédéric

Excusé : M. MIRATON Didier

Secrétaire de séance : M. WEISSE Damien

O O O

### Ordre du jour :

- Approbation des PV du 27/01/2022
- Approbation du compte de gestion du budget principal et du CCAS
- Vote du compte administratif 2021 du BP et du CCAS
- Affectation du résultat
- Questions diverses
  - Tableau des permanences pour élections présidentielles

Monsieur Le Maire présente le procès-verbal de Conseil du 27/01/2022, il est adopté par le conseil.

### 👉 **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU BP ET DU CCAS** **VOTE DU CA 2021 DU BP ET DU CCAS**

Le Conseil municipal sous la présidence de Mme. Ninoslava BOZOVIC, délibérant sur le compte administratif 2021, dressé par M. Claude REILHES, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

1 – Lui donne acte du compte administratif tel que suit :

#### Fonctionnement

- Dépenses :	97 687.10 €
- Recettes :	181 802.91 €
Report SF 2020	206 336.69 €
Résultat de l'exercice	84 115.81 €
Résultat excédent de fonctionnement de	290 452.50 €

#### Investissement :

- Dépenses :	56 475.98 €
- Recettes :	155 160.26 €
Report SI 2020	- 49 683.26 €
Solde d'exécution cumulé	- 49 001.02€

## Reste à réaliser

- Dépenses :	233 725.58€
- Recettes :	16 221.00€
Besoin de financement de	168 503.56€
• Résultat global de clôture	121 948.94 €

## CCAS

## Fonctionnement :

- Dépenses :	0.00€
- Recettes :	272.80€
Report SF 2020	268.48€
Résultat de fonctionnement :	541.28€
• Résultat global de clôture :	541.28€

2 – constate les identités de valeurs avec les comptes de gestion du Trésorier.

3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

## ➤ AFFECTATION DU RESULTAT 2021

### Budget communal :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Claude REILHES, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 ;

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 ;

Constatant que le Compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 290 452.50 €

Décide d'affecter le résultat comme suit

Excédent de fonctionnement cumulé	290 452.50
€	
Solde d'exécution de la section d'investissement	49 001.02 €
Solde des restes à réaliser d'investissement	- 217 504.58 €
Excédent affecté à l'investissement (compte 1068)	168 503.56 €
Excédent de fonctionnement reporté (compte 002)	121 948.94 €

### Budget CCAS

Résultat de fonctionnement : excédent de	541.28 €
Excédent de fonctionnement reporté	541.28 €

## ➤ QUESTIONS DIVERSES

### TABLEAU DE PERMANENCE

Tous les conseillers seront présents

### CEPHEID

Le député Jean TERLIER a rendu visite à l'entreprise CEPHEID à la demande de celle-ci.

L'entreprise lui a présenté une machine et de nouveaux tests rapides avec résultats en quelques heures.

Le but étant de faire des diagnostics précis et de faire baisser le coût des hospitalisations surtout dans le cas de maladies contagieuses. Ils ont demandé au député de les soutenir dans leur démarche d'agrément des tests diagnostiques.

#### FIBRE

On a reçu un courrier de l'administrateur judiciaire qui suit le dossier de AET.

#### DETR

On a fait le dossier de demande de subvention qui est déclaré complet.

On attend la commission pour savoir le montant de la DETR qu'ils vont nous octroyer pour le projet CITERNE.

#### CAPTAGE BRUIT

Comme il était proposé par M. ROUX Stéphane de se renseigner pour faire des relevés de bruits pour l'impact de la route par suite du projet Autoroute.

Il nous précise qu'il faudra 6 points de captage sur 5 jours.

Le devis est de 4 000€ environ.

M. ROUX demande si on ne devrait pas faire appel à un juriste ou un huissier.

LEVEE DE SEANCE 23h15

Signatures :

WEÏSSE Damien		BOZOVIC Ninoslava	
LANGE Sébastien		GRENARD Stéphanie	
JOULIE Frédéric	Absent	NARDI Sandrine	
TEQUI Maryse		REILHES Claude	
ROUX Stéphane		BOYER Christophe	
MIRATON Didier	Excusé		